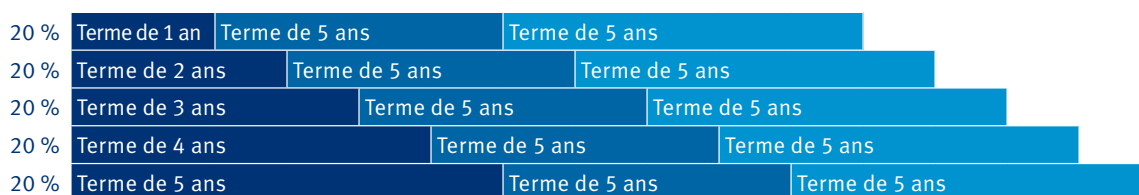


## Une solution de placement idéale dans le contexte actuel de faibles taux d'intérêt

Plusieurs d'entre nous prévoyons une hausse des taux d'intérêt et ne désirons pas immobiliser nos investissements aux faibles taux actuels. Mais où devrions-nous investir entre-temps? L'utilisation de fonds de dépôts à terme à échéances échelonnées peut nous aider à profiter d'éventuelles augmentations des taux.

### Fonctionnement de l'échelonnement

- ▶ Le placement est d'abord divisé en tranches égales. Celles-ci sont ensuite affectées à des fonds de dépôts à terme d'une durée de 1, 2, 3, 4 et 5 ans
- ▶ Chaque année, lorsqu'un fonds de dépôts à terme vient à échéance, les capitaux sont réinvestis dans un Fonds de dépôts à terme d'une durée de 5 ans



Si les taux d'intérêt ont augmenté, il existe une possibilité de profiter d'un taux d'intérêt supérieur à celui qui aurait été obtenu l'année précédente sur le même terme. Si, en revanche, les taux ont chuté, une tranche importante du placement initial continue de fructifier aux taux initiaux (plus élevés).

### Avantages de l'échelonnement

Même s'il est vrai que les termes plus longs offrent normalement des taux d'intérêt plus élevés, lorsqu'on étudie les différentes options de placement, il ne faut pas oublier qu'en choisissant un terme plus long, on immobilise son argent à un taux fixe. Ainsi, en cas de hausse des taux, on peut perdre la possibilité de profiter de taux d'intérêt supérieurs.

- ▶ **Approche fondée sur les achats périodiques par sommes fixes** – Au fil du temps, l'échelonnement permet aux investisseurs d'obtenir des gains possiblement plus intéressants qu'en effectuant des placements à court terme (alors qu'ils attendent une remontée des taux)

- ▶ **Liquidité** – Avec l'échelonnement, il y a un fonds de dépôts à terme qui vient à échéance chaque année, ce qui permet aux investisseurs d'accéder annuellement – sans pénalité – à une tranche de leur placement, en cas de besoin

### L'option d'échelonnement des échéances de la Standard Life est simple

- ▶ Remplissez la Proposition de police Fonds de dépôts à terme Idéal (formulaire no 5381) avec votre conseiller
- ▶ À la section 11 de la proposition (Versement des primes et directives d'affectation), inscrivez « **Échelonnement sur 5 ans** » à la ligne 5